



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

délibération :  
D\_2022\_13\_7

L' an deux mille vingt deux, le mercredi 06 juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 15

Date de convocation du : 01 Juillet 2022

Présents : 13

**Présents** : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, BONNAMY Jordane, BLANC Wilfried, TARDY Marie-Line, GUISET Jimmy, GREGOIRE Hervé, ADAM Olivier, SURGET Chantal, LARPE Pascal

Votants : 13

**Absent(s)** : BRISSEAUD Philippe, LABUSSIÈRE Patricia

**Objet : APVP de Torsac :  
attribution d'une subvention**

**Secrétaire de Séance** : Jordane BONNAMY

Vu la présentation faite par certains membres de l'APVP de TORSAC, association créée il y a deux ans environ,

L'association envisage d'organiser une première manifestation pour les journées du patrimoine les 17 et 18 septembre 2022.

Ce projet, pour valoriser le patrimoine, consiste en une chasse aux énigmes couplée à une exposition photos dans le bourg de Torsac.

Pour leur fonctionnement, l'association sollicite une subvention à hauteur de 450 €.

A condition que la manifestation soit réalisée, deux propositions sont faites pour la subvention :

- 1ère proposition : un premier versement de 225 euros avant la manifestation et un deuxième versement de 225 euros après ;
- 2ème proposition : un versement unique de 450 euros avant la manifestation.

Le vote des élus fait ressortir : 6 voix pour la proposition n° 1 et 7 voix pour la proposition n° 2.

**Après vote**, le conseil municipal, à la majorité des membres présents, décide de leur attribuer une subvention de 450 euros qui sera versée en une seule fois avant la manifestation.

**Pour : 7 Contre : 6 Abstention : 0**

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Catherine BREARD

Emis le 06/07/2022, transmis en préfecture et rendu  
exécutoire le **8 JUIL. 2022** - 8 JUIL. 2022  
Publié sur le site [www.torsac.fr](http://www.torsac.fr)

